

Bulletin technique

Elevages herbivores

Agriculture biologique

La photosensibilisation chez les herbivores



Œdème de la face
(source : *Maladies des moutons*, J. BRUGERE PICOUX,
édition France Agricole)



Troubles cutanés

La photosensibilité chez les ruminants

De l'herbe morte peut être présente en relative abondance dans les prairies, conséquence possible de fortes sécheresses estivales. Le retour des pluies sur cette végétation desséchée, combiné à de la chaleur, peut permettre le développement de moisissures, potentielles sources de mycotoxines à effets plus ou moins aigus et délétères sur le bétail.

Chez les ruminants, la fin d'été et l'automne sont donc propices à l'apparition de soucis métaboliques, en particulier, les eczémas faciaux.

L'eczéma facial est une photosensibilisation secondaire à la présence de lésions hépatiques provoquées par l'**ingestion de fourrages contaminés par une mycotoxine** : la sporidesmine.

Celle-ci est **produite dans les pâtures par un champignon** saprophyte¹ microscopique : *Pithomyces chartarum*, **qui se développe par temps humide et chaud sur l'herbe sèche** ou la paille.

Plus fréquente chez les moutons que chez les bovins, la maladie débute par une chute brutale de l'appétit accompagnée de diarrhée.

¹ Un organisme **saprophyte** tire sa subsistance de la matière organique en décomposition, ou vit aux dépens d'un hôte sans provoquer de maladie

Les diarrhées engendrent une importante perte de poids et une déshydratation sévère avec oligurie (raréfaction des urines) et, parfois, hématurie (présence de sang dans les urines). Ces symptômes régressent en une semaine en moyenne pour faire place, aux environs du 8^{ème} - 10^{ème} jour, aux signes caractéristiques d'une obstruction biliaire. Les symptômes cutanés surviennent vers le 15^{ème} jour.

Les mesures à prendre, outre de convenir avec son vétérinaire du traitement adéquat, sont de soustraire des rayons UV les animaux atteints et de retirer l'agent photo-sensibilisant ; le retour en bâtiment est par conséquent impératif, dès les premiers symptômes.

Il peut être difficile d'identifier la ou les parcelles en cause, souvent des prairies permanentes. De façon préventive, il importe donc de faire tourner rapidement ses animaux sur les prairies, afin de limiter leur temps de séjour sur des zones possiblement contaminées et d'exporter la végétation desséchée lorsqu'elle est abondante.

La photosensibilité chez les équins

Les problèmes de photosensibilisation sont de plus en plus courants chez les chevaux (étés très ensoleillés). Ils se manifestent par une réaction anormale de la peau aux UV du soleil provoquant des brûlures, gonflements, lésions cutanées avec des croûtes qui peuvent s'accompagner de démangeaisons.

On retrouve le plus souvent ces atteintes sur les zones claires ou sans poil de la robe des chevaux (contour des yeux, bout du nez, balzane...).



Photosensibilité chez le cheval (photodermatose)
Crédit photo @IFCE.

Lésions à ne pas confondre avec la dermite estivale causée par une allergie aux piqûres d'insectes et que l'on retrouve plutôt à la base de la queue et sur l'encolure.

Cette réaction au soleil, également appelée photodermatose, peut avoir 3 origines principales :

- **Le contact direct ou l'ingestion de plantes photosensibilisantes en grande quantité** qui contaminent la peau du cheval. Exemples : la luzerne, les trèfles, le millepertuis sont sensibilisantes.
Attention, les produits appliqués sur la peau des chevaux comme certaines huiles essentielles ou encore l'arnica ont un pouvoir photosensibilisant.
- **Les problèmes hépatiques :**
Lorsque le foie est altéré, les substances photosensibilisantes ingérées par le cheval ne peuvent plus être éliminées et migrent alors vers la peau. Certaines bactéries ou champignons, présents dans les pâtures d'herbe mortes ou des céréales mal conservées, peuvent intoxiquer le foie et provoquer une sensibilité à la lumière.
- **Les médicaments photosensibilisants :**
Certains peuvent eux-mêmes interagir avec les plantes photosensibilisantes.

Pour prévenir cette pathologie, il convient de proposer des surfaces ombragées en période de fort ensoleillement, avec des arbres, haies ou abris artificiels. Si besoin des couvertures et masques anti-UV existent pour protéger le cheval du soleil.

Pour traiter, si les lésions sont localisées, il convient de nettoyer, de désinfecter puis d'appliquer un corps gras (exemple le beurre de karité). Eviter l'aloë vera qui peut provoquer des réactions inflammatoires. Si les lésions sont très étendues, il est nécessaire de consulter un vétérinaire.

Rédaction

Chambre d'agriculture des **Pyrénées-Atlantiques**
Marie-Claude MAREUX
mc.mareux@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Charente**
Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

Bibliographie :

Maladies des bovins, édition France Agricole
Maladies des moutons, édition France Agricole

Retrouvez toutes les ressources et publications en élevage bio des Chambres d'agriculture [ICI](#)

Retrouvez tous les bulletins techniques dédiés à l'élevage herbivore bio [ICI](#)

Les actualités réglementaires bio



[Cliquez pour en savoir plus](#)

Pour recevoir les actu et newsletters : merci d'adresser votre demande par mail aux contacts de votre département ci-dessous.

La revue technique ProFilBio (numéro 19 – juin 2023)



Revue publiée par les Chambres d'agriculture et Bio Nouvelle-Aquitaine.

Dans chaque numéro, une rubrique est consacrée aux légumes bio.

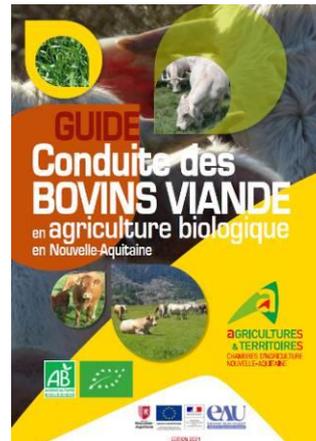
[Consulter les articles déjà parus relatifs aux productions légumières en bio.](#)

Pour recevoir les prochains numéros de ProFilBio (envoi mail gratuit), cliquer [ICI](#).

Prochain numéro : octobre 2023



Le Guide bovin viande bio

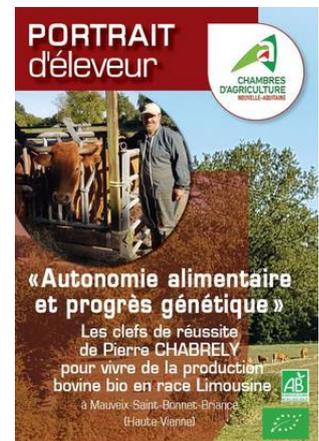


Système d'élevage en bio, alimentation, conduite sanitaire, logement des animaux, rotations, adaptation de l'assolement, repères économiques...

[Lire le guide](#)

Les portraits d'éleveurs

Données de l'exploitation, stratégie du passage en AB, spécificités de l'élevage indicateurs économiques, les facteurs de réussite. [Lire les portraits](#)



Contacts en département

Chambre d'agriculture de la **Charente**
Anne-Laure VEYSSET
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Charente-Maritime Deux-Sèvres**
Anne-Laure LEMAITRE
annelaure.lemaitre@cmds.chambagri.fr
Jean-Marie GUERET
jean-marie.queret@cmds.chambagri.fr
Sylvain SOUCHET
sylvain.souchet@cmds.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Corrèze**
Isabelle CHEVRIER
isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr
Leslie FRULEUX
leslie.fruleux@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Creuse**
Noëllie LEBEAU
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr
Natacha LAGOUTTE
natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**
Elodie PEYRAT
elodie.peyrat@dordogne.chambagri.fr
Camille DUCOURTIEUX
camille.ducourtieux@dordogne.chambagri.fr
Laurence VIGIER
laurence.vigier@dordogne.chambagri.fr
Valentin PY
valentin.py@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du **Lot-et-Garonne**
Aurore ESCURIER
aurore.escurier@cda47.fr

Chambre d'agriculture des **Pyrénées-Atlantiques**
Marie-Claude MAREAUX
mc.mareaux@pa.chambagri.fr
Ludivine MIGNOT
l.mignot@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Vienne**
Camille CHAMPION
camille.champion@vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Haute-Vienne**
Joséphine MARCELAUD
josephine.marcelaud@haute-vienne.chambagri.fr
Nicolas DESMARIS
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr



Ce bulletin technique est une publication du groupe « Elevages herbivores bio » des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, animé par Anne-Laure VEYSSET (CDA 16)

Il est réalisé avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne

